

WaterSlim

**NOTICE D'INSTALLATION
& D'UTILISATION - GARANTIE
CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES
50 ET 100 L**

Dernière mise à jour de la notice : 03/2010

WaterSlim

WATERSLIM FRANCE

17 rue Dumont d'Urville - 75116 Paris

- fabriqué en Chine
- 230V monophasés / 50Hz
- 2000W
- IP 21
- EN 12897 : 2006
- pression de service : 0,3MPa
- capacité réelle : 102l et 50l
- pertes statiques en kWh par 24h : 1,28 (100l) - 0,7 (50l)
- numéro de fabrication / numéro de série :

SOMMAIRE

page 4	Caractéristiques techniques
page 6	Descriptif de l'appareil
page 8	Installation de l'appareil
page 11	Raccordement hydraulique
page 14	Raccordement électrique
page 16	Mise en service
page 17	Entretien / Maintenance
page 18	Précautions d'usage
page 19	Déclaration de conformité CE
page 20	Garantie
page 24	Notice de montage des pieds



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Capacité (l)	Résistance	Tension (V/Hz)	Puissance (W)	Dimensions (mm)			Temps de chauffe réel	Consommation Entretien (kWh)	Eau chaude (40°C) selon EN 12 897 (l)	Poids (kg)
				A	B	C				
50	blindée	230 mono 50 Hz	2000	1267	600	203	1h30	0,7	72	39
100	blindée	230 mono 50 Hz	2000	2148	600	203	3h20	1,28	151	69,5

WTS 100L :

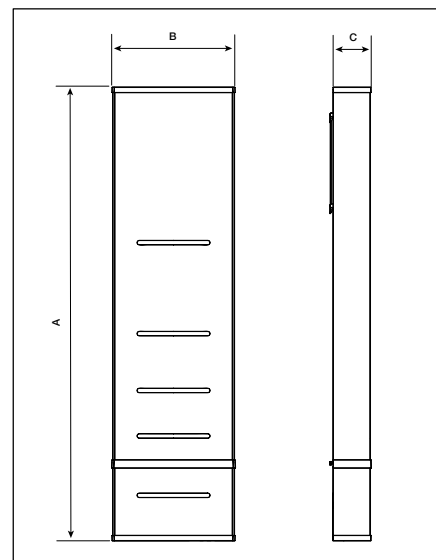


fig 3.

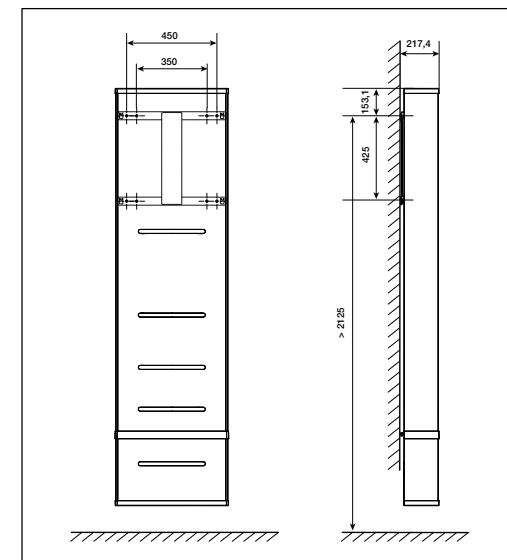


fig 4.

WTS 50L :

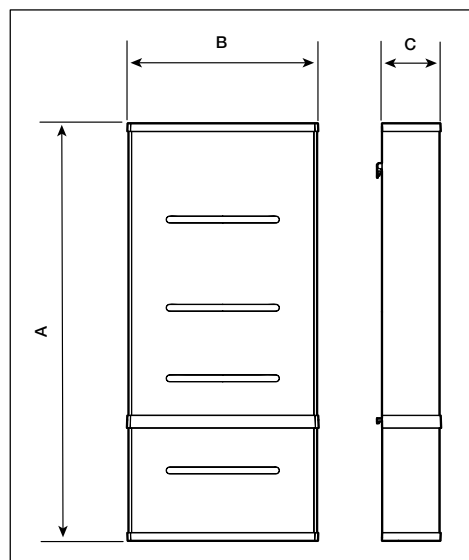


fig 1.

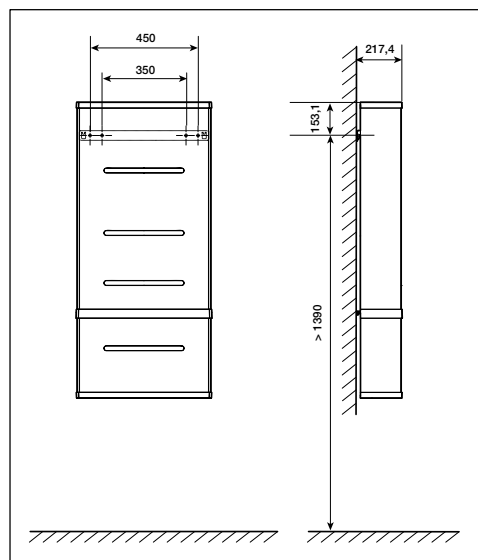


fig 2.

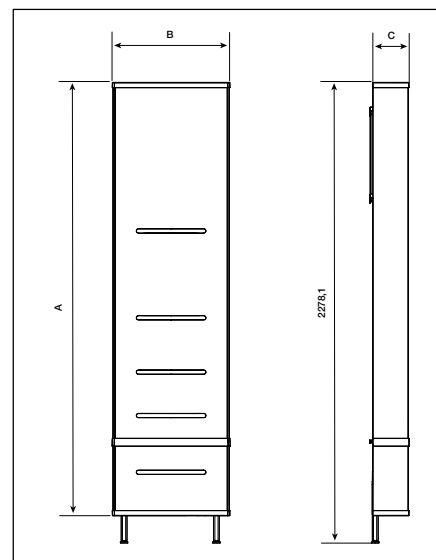


fig 5.

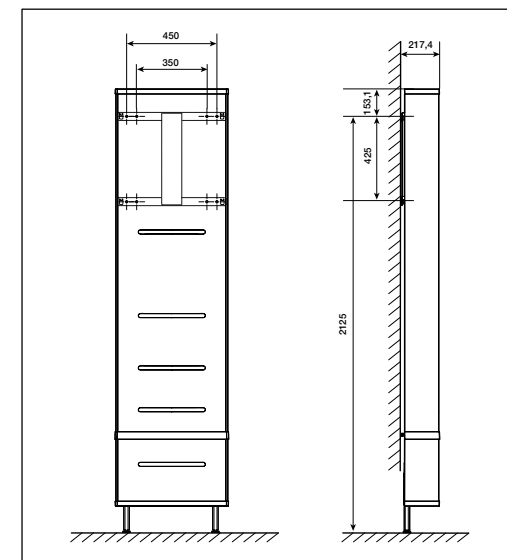


fig 6.

DESCRIPTIF DE L'APPAREIL

- **Contenant** : cuve inox résistante à une pression supérieure à la pression de service.
- **Élément chauffant** : résistance blindée.
- **Protection anti-corrosion** : anode en magnésium.
- **Maintien de la température de l'eau** : thermostat pré-réglé « butée haute » à 65 °C +/- 5 environ.
- **Sécurité en cas d'élévation anormale de la température de l'eau** : coupe circuit.
- **Protection haute pression** : un dispositif limiteur de pression (pression de service : 0,3MPa) doit être mis en place dans l'installation. Groupe de sécurité conforme aux normes NF EN 1487, clapet assurant le non retour de l'eau chauffée dans le circuit d'eau froide et à la norme NF 079 par la présence du siphon raccordé à l'égout.
- **Réglage de la température de l'eau en sortie** : mitigeur thermostatique conforme aux normes NF EN 1287 permettant selon utilisation un réglage entre 35 et 50 °C.
- **Protection partie électrique** : cache amovible (seulement avec un outil) conforme à la norme NF EN 60335-1 paragraphe 22. 6 à 11 permettant d'accéder à la partie électrique, au réglage du thermostat, ainsi qu'au réarmement du système mécanique de sécurité.
- **Esthétique** : capot bas cachant les éléments obligatoires annexés à la cuve afin d'offrir la possibilité de positionner ce chauffe-eau dans une pièce à vivre.
- **Facilité de purge** : bouchon de vidange.
- **Fixation** : berceau

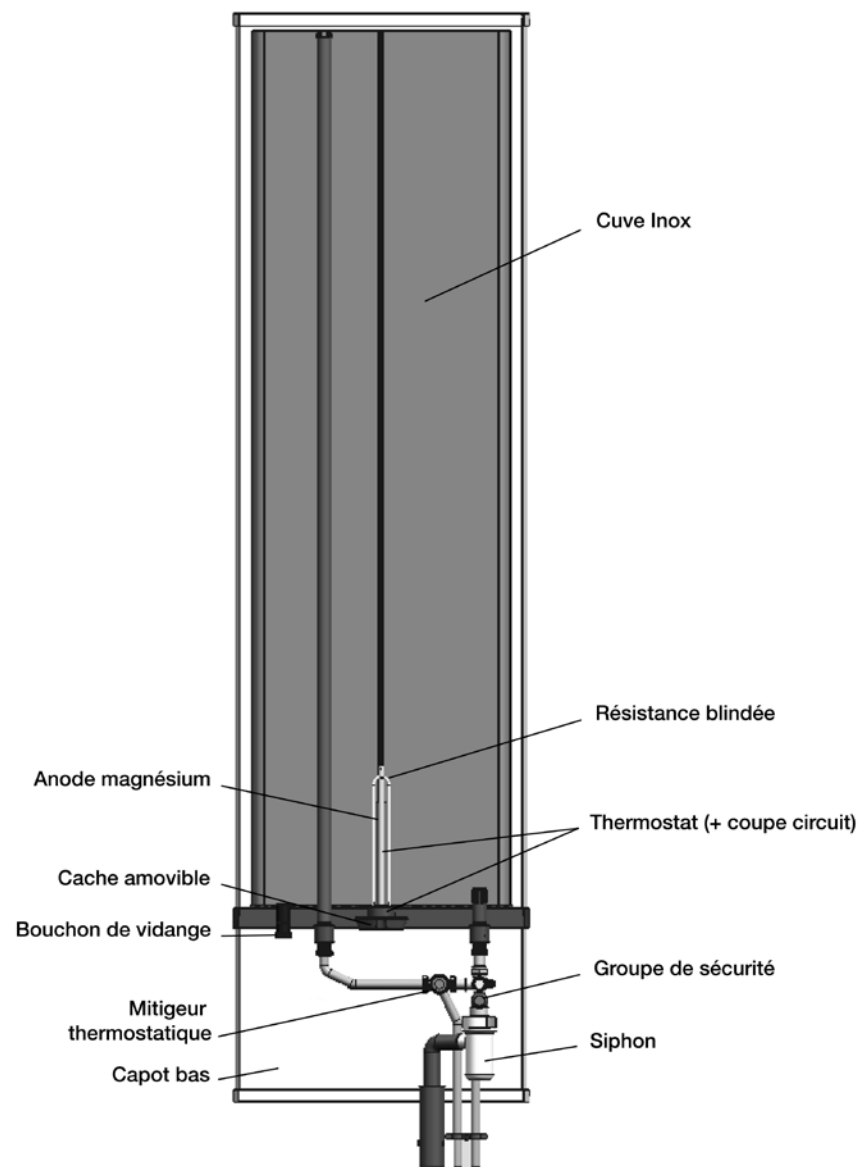


fig 7.

INSTALLATION DE L'APPAREIL

- Installez l'appareil dans un local **à l'abri du gel**.
- Positionnez le chauffe-eau **le plus près possible des points d'utilisation importants**.
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage, ...) **calorifugez les tuyauteries**. La température ambiante autour du chauffe-eau **ne doit pas excéder 40 °C** en continu.
- Assurez-vous que l'élément support (mur sol) et les fixations (chevilles, vis) sont suffisants pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau. (**~180 kg**)
- **Mesurez et repérez l'emplacement du berceau en fonction de la hauteur de votre pièce et des instructions des schémas ci-dessous.**

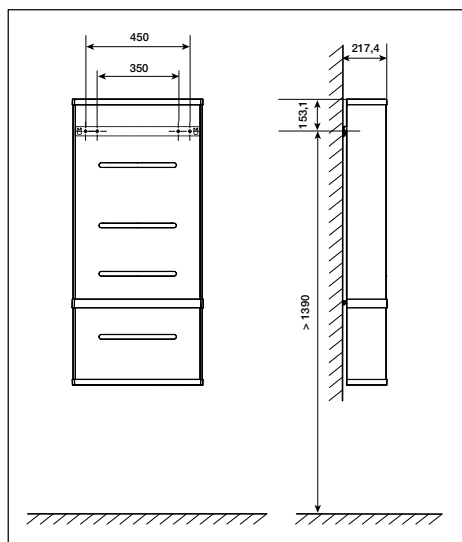


fig 2.

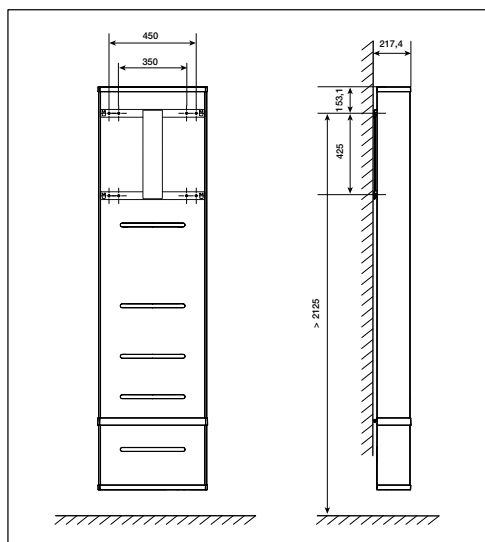


fig 4.

Si votre mur n'est pas assez résistant et qu'il nécessite d'être soutenu par des pieds (en option) suivre la notice d'installation jointe avec les pieds.

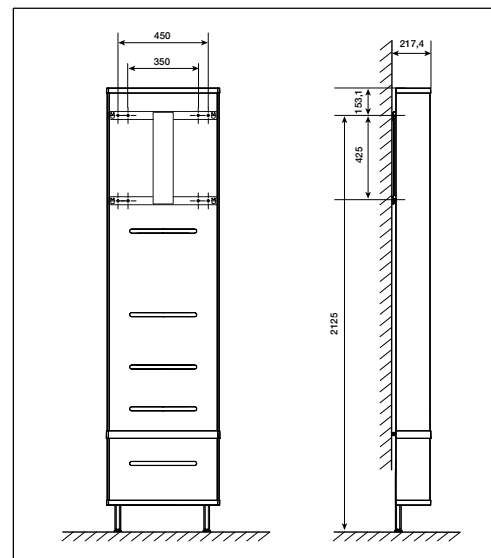
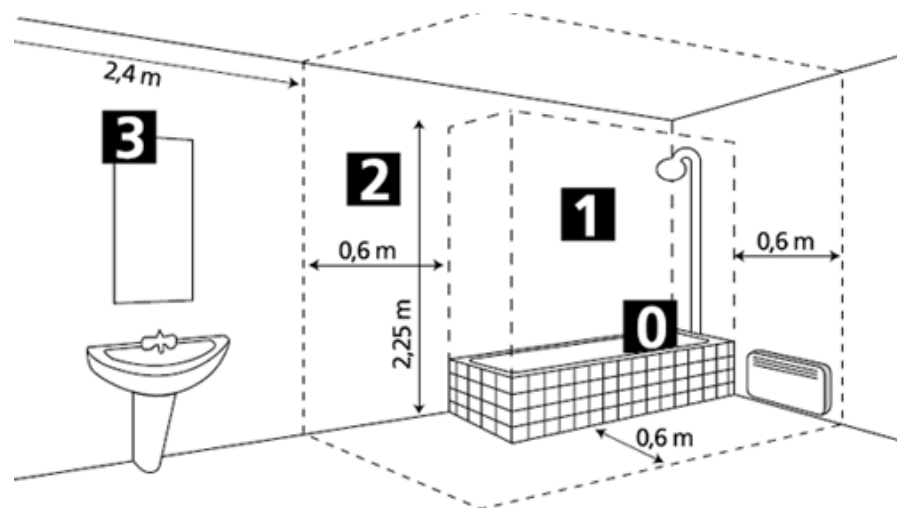


fig 6.

- Fixez le berceau au mur par 4 vis M10 préalablement scellées (2 vis seulement pour le modèle 50l).
- Positionnez le chauffe-eau sur le berceau.

Attention : prendre en compte le poids du chauffe-eau au moment de le porter afin d'éviter de se blesser. Le porter à deux si possible.

INSTALLATION SPÉCIFIQUE EN SALLE DE BAINS :



Le chauffe-eau doit être installé dans le volume 3 et hors volumes conformément à la norme NFC 15100.

Si les dimensions de la salle d'eau ne permettent pas de le placer dans ces volumes, ces appareils peuvent néanmoins être installés dans le volume 2.

L'installation respectera d'autre part, les deux conditions suivantes :

- les canalisations d'eau sont en matériaux conducteur,
- le chauffe-eau est protégé par un disjoncteur de courant différentiel-résiduel assigné au plus égal à 30 mA.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Le chauffe-eau devra être raccordé hydrauliquement conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France, D.T.U.60.1).

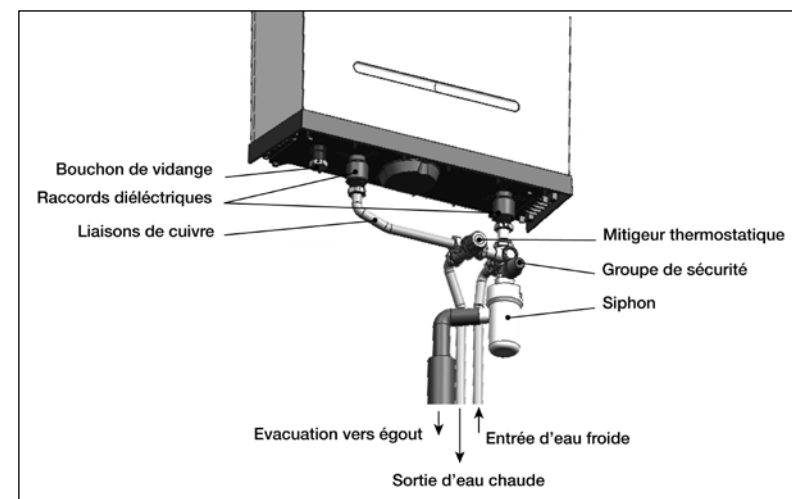


fig 9.

La nature des tuyauteries peut être rigide, généralement en cuivre (l'acier noir est interdit), ou souple, (tresse inox flexible).

L'étanchéité doit être effectuée à l'installation sur les tubulures, y compris dans le cas d'utilisation de tuyaux PER.

Tubulures sur l'appareil :

- Chaque tubulure du bloc hydraulique est en inox avec l'extrémité filetée au pas G3/4
- Arrivée d'eau froide et sortie d'eau chaude repérées par des flèches (sortantes et entrantes)

Avant raccordement :

- En fonction de l'emplacement de votre chauffe-eau, cassez (ou non en cas de tuyauteries qui sortent directement du mur sous le capot bas) la partie du capot bas qui vous intéresse.

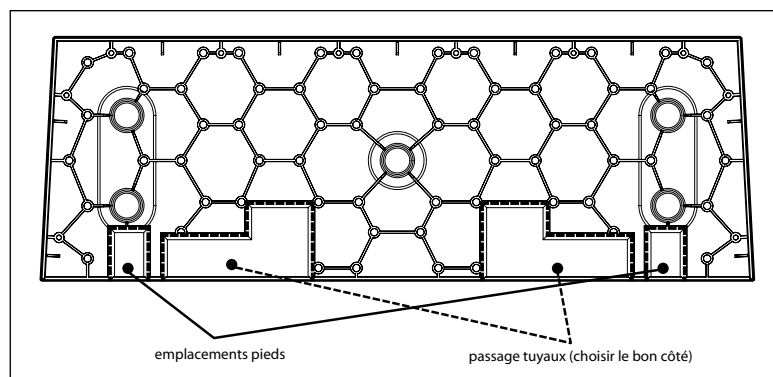


fig 10.

- **Procédure avant raccordement hydraulique :** nettoyage indispensable des tuyauteries d'alimentation pour éviter tout risque d'introduction de particules métalliques dans la cuve du chauffe-eau.
- **Obligation de fixer les raccords diélectriques** aux sorties et entrées du chauffe-eau afin d'éviter les couples galvaniques inox/cuivre.
- **Fixez le bouchon** sur la sortie purge du chauffe-eau.
- **Un tuyau de décharge** raccordé au dispositif limiteur de pression doit être installé dans un environnement maintenu hors-gel et en pente continue vers le bas.

Raccordement du groupe de sécurité :

- Montez un groupe de sécurité taré à 0,3MPa, conforme aux normes NF EN1487, NF 079 et disposant d'une Attestation de Conformité Sanitaire (ACS).
- Connexion du groupe de sécurité sur l'entrée d'eau froide du chauffe-eau.
- Amenez la canalisation d'eau froide jusqu'au groupe de sécurité.

Attention : Si la pression de votre réseau d'eau froide est supérieure à 0,6MPa, prévoyez un réducteur de pression à 0,3MPa qui sera impérativement monté en amont de l'arrivée d'eau froide, de préférence après le compteur.

- Fixez le siphon sur le groupe de sécurité.
- Raccordez le siphon sur l'évacuation des eaux usées.

Raccordement du mitigeur :

- Raccordez le mitigeur sur la sortie d'eau chaude du chauffe-eau.
- Connectez l'eau froide (soit direct au GS soit avec un raccord selon GS ou MT choisit)
- Connectez la sortie du mitigeur avec le circuit d'eau chaude de votre logement.
- « réglage de la température » pour le mitigeur
- Contrôlez le clapet anti-retour en dévissant le bouchon situé à l'opposé de la manette d'ouverture/fermeture de l'alimentation après avoir fermé celle-ci.

Si vous constatez une fuite, commandez le kit de remplacement du clapet et changez le en suivant les instructions.

Raccordement du tuyau de décharge :

- De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu ouvert à l'air libre.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Nos appareils sont conformes aux normes en vigueur et disposent par conséquent de toutes les conditions de sécurité.

Le raccordement électrique devra être conforme aux normes d'installation NF C 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé (Label, etc...)

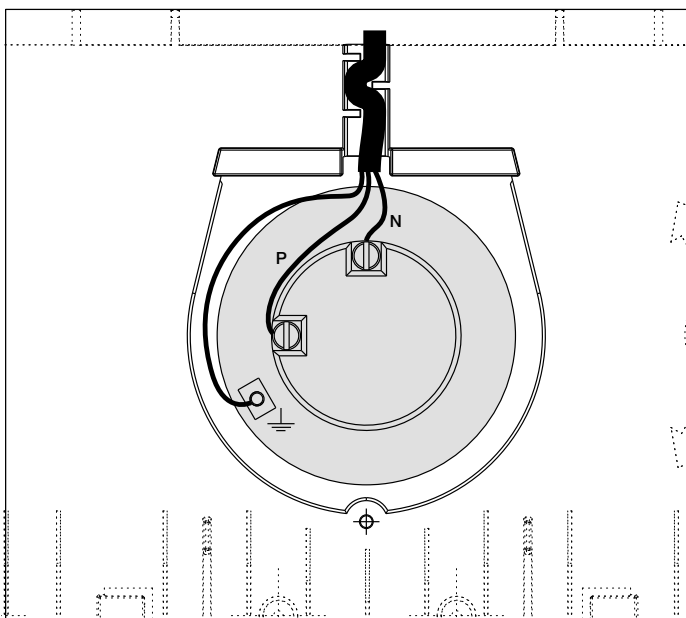


fig 11.

L'installation comprendra :

- Un disjoncteur omnipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- Une liaison en câbles rigides de section mini 3 x 2,5 mm² en monophasé (phase, neutre, terre).
- Le conducteur de terre sera repéré vert/jaune.

Procédure de raccordement :

- Avant toute intervention, coupez impérativement l'alimentation générale de l'habitation.
- Dévissez la vis du capot de protection.
- Ce chauffe-eau est pré-câblé en 230 V~ monophasé.
- Raccordez les extrémités du câble sur le thermostat, aux bornes à vis prévues à cet effet (le démontage du thermostat n'est pas nécessaire)
- Raccordez le fil de terre vert/jaune sur la borne suivant le schéma Fig10, sur la cuve du chauffe-eau
- Réglage de température du thermostat : la température de consigne du thermostat est réglée à une valeur optimale en usine ; sa modification doit être effectuée par un professionnel averti !
- Remontez le capot après avoir vérifié le serrage correct des bornes de connexion.
- Vissez la vis de fixation.

Recommandations :

- Prévoir des longueurs de câble adaptées afin d'éviter le contact avec les éléments chauffants.
- L'appareil n'étant pas équipé d'un serre-câble, le raccordement direct sur une prise de courant est interdit.
- Le raccordement à la terre est impératif pour des raisons de sécurité.
- Avant de raccorder définitivement l'appareil, vérifiez qu'il est plein d'eau.

IMPORTANT : Un raccordement en direct sur les résistances sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.

MISE EN SERVICE

ATTENTION : ne jamais mettre le chauffe-eau sous tension sans eau !

- Ouvrez un ou plusieurs robinets d'eau chaude (évier, douche, etc...)
- Ouvrez le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité.
- Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermez ceux-ci, votre chauffe-eau est plein d'eau.
- Vérifiez l'étanchéité du raccordement aux tubulures.
- Vérifiez le raccordement aux eaux usées.
- Vérifiez le bon fonctionnement des organes hydrauliques en manipulant le robinet de vidange du groupe de sécurité, afin d'éliminer tous déchets éventuels.

Mettez l'appareil sous tension

- Si votre tableau électrique est équipé d'un relais d'asservissement en heures creuses (tarif réduit la nuit), basculez l'interrupteur sur la position « marche forcée » ou « 1 ». Après 15 à 30 minutes, l'eau peut s'écouler goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité dans le siphon. C'est pour cela que ce dernier doit être raccordé à une évacuation d'eaux usées. Ce phénomène est tout à fait normal ; il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe. Par conséquent, la soupape de sécurité laissera échapper une certaine quantité d'eau afin que la pression interne dans la cuve ne dépasse pas 0,7 Mpa. Cet écoulement peut représenter 2 à 3 % de la capacité du ballon pendant la chauffe complète.
- Vérifiez à nouveau l'étanchéité des raccordements. La vérification étant concluante, basculez l'interrupteur sur la position « automatique ».

NOTA : Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

ENTRETIEN/MAINTENANCE

Entretien domestique :

- Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur : cependant périodiquement (au moins une fois par mois) manœuvrez le groupe de sécurité en position vidange quelques secondes ce qui permet d'évacuer les dépôts éventuels pouvant à la longue obstruer sa soupape.

Vidange :

opération indispensable à effectuer si l'appareil doit rester sans fonctionner dans un local soumis au gel.

- Coupez le courant.
- Fermez l'arrivée d'eau froide.
- Vidangez grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude.
- Protégez le groupe de sécurité et le mitigeur contre le gel.
- Pour remettre en service le chauffe-eau, suivre la rubrique « mise en service ».

Afin d'optimiser la durée de vie de votre chauffe-eau, faites appel à un professionnel agréé tous les ans ou tous les deux ans selon les performances de votre chauffe-eau, la qualité de l'eau pour :

- détartrer votre chauffe-eau.
- vérifier l'anode en magnésium
- contrôler l'état global du chauffe-eau

Les pièces pouvant être remplacées sont :

- le thermostat,
- l'anode en magnésium,
- la résistance
- le joint,
- le groupe de sécurité,
- le mitigeur,

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.

PRÉCAUTIONS D'USAGE

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Câble d'alimentation

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

- WaterSlim France, 17 rue Dumont d'Urville 75116 Paris France
- Description de l'appareil : chauffe-eau à accumulation
- Références aux normes harmonisées :
Directive CEM 2004/108/CE
Directive Basse tension 2006/95/CE
NF EN 55014-1:2006
NF EN60335-1:2002;/A1:2004;/A2:2006 /A11:2004; /A12:2006; A13:2008
NF EN60335-2-21:2004; A1:2005; A2:2008
- Signataire : M. Jean-Louis CHOLLET, gérant
- Année d'apposition du marquage CE : 10

GARANTIE

CERTIFICAT DE GARANTIE :

Le certificat de garantie doit être rempli par le revendeur et conservé par l'utilisateur.

L'appareil que vous venez d'acquérir doit, par la qualité de sa fabrication et les contrôles qu'il a subis, vous assurer un long service. Bien qu'il ne nécessite que peu d'entretien, il est nécessaire que vous vous assuriez, de temps à autre, du bon état de marche des différents organes de fonctionnement ou de sécurité qui l'équipent et, en particulier, celui du groupe de sécurité qui doit toujours déclencher à la pression prévue par le constructeur.

Il est particulièrement recommandé de passer manuellement le groupe de sécurité en position vidange pendant quelques instants une fois par mois.

N'hésitez pas, le cas échéant, à faire appel à votre installateur pour la vérification de votre appareil.

Cette garantie est valable uniquement en France métropolitaine, en Corse et en Belgique.

TRES IMPORTANT :

Pour l'octroi de la garantie (cuve), l'original de la plaque signalétique du chauffe-eau ainsi que le présent certificat seront exigés.

Ce dernier ne sera valable que s'il est intégralement rempli par le revendeur lors de la vente à l'utilisateur.

On doit le joindre à toute demande faite dans le cadre de la garantie.

CONDITIONS DE GARANTIE :

Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel qualifié conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste. Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, où le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, des frais de transport ainsi que de toute indemnité et prolongation de garantie.

« La garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi); en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois. »

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA :

Les frais ou dégâts dûs à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

CHAMP D'APPLICATION DE LA GARANTIE :

Limites de garantie :

Sont exclues de ces garanties les défaillances dues à :

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours de manipulations après départ usine.
- Positionnement dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries, locaux surchauffés ou mal ventilés.
- Alimentation avec une eau présentant des critères d'agressivités particulièrement anormaux (DTU - Plomberie 60-1 additif 4).
- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...)
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroit difficilement accessible) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

L'application de la garantie est, en outre, subordonnée à la pression de l'eau d'alimentation qui ne doit pas être supérieure à 0,3MPa à l'entrée de l'appareil. Un limiteur de pression à 0,3MPa doit impérativement être inséré dans le circuit d'alimentation en eau.

Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :

- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NFC 15100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion anormale due à un raccordement hydraulique incorrect ou à une absence de manchons diélectriques (contact direct fer cuivre).

- Mise en tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).

Un entretien défectueux :

- Entartrage anormal des éléments chauffants et des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.
- Carrosserie soumise à des agressions extérieures.

Recommandations : Pour les régions où l'eau est très calcaire, l'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogations à notre garantie sous réserve que l'adoucisseur soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

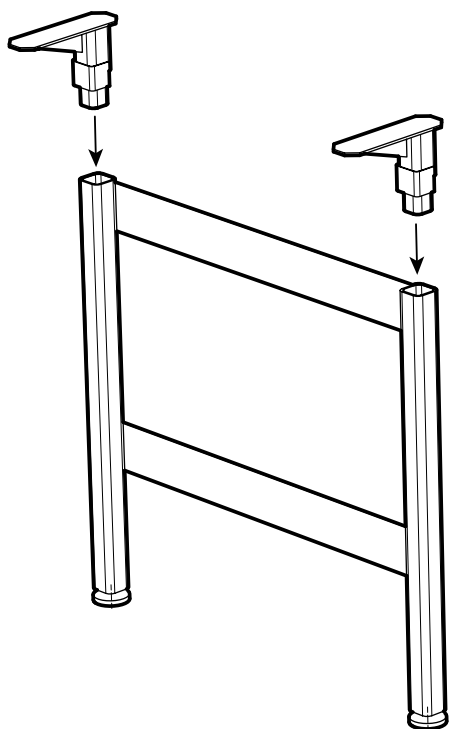
Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1643 et suivants du code civil.

IMPORTANT :

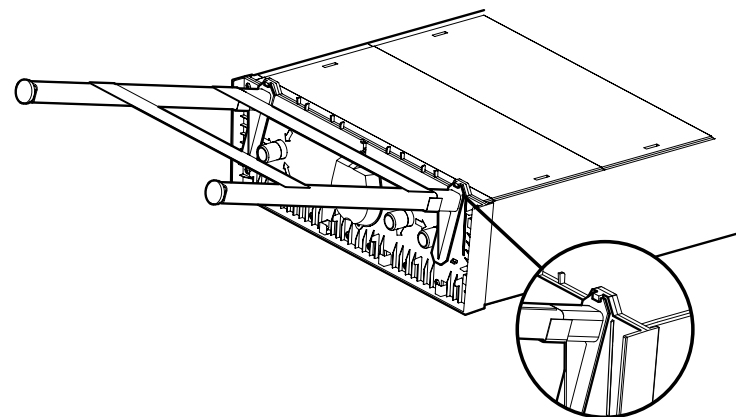
Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

NOTICE DE MONTAGE DES PIEDS

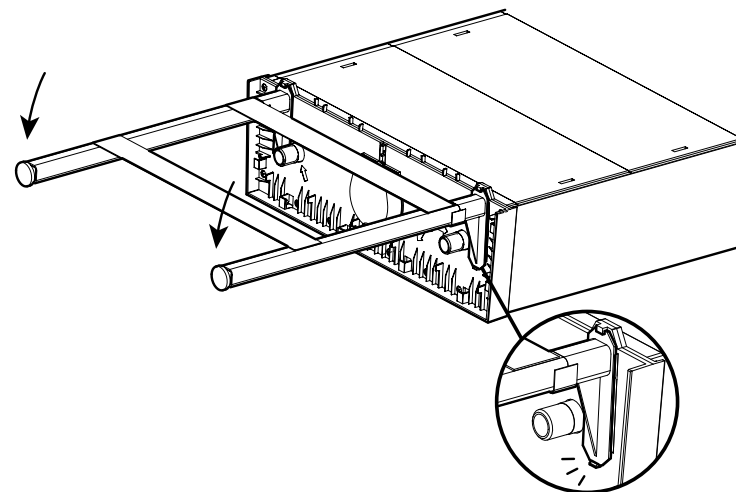
- Mesurez et repérez l'emplacement du berceau en fonction de la hauteur de votre pièce et des instructions du ci-joint.
- Fixez le berceau au mur par 4 vis M10 préalablement scellées.
- Assemblez vos pieds.



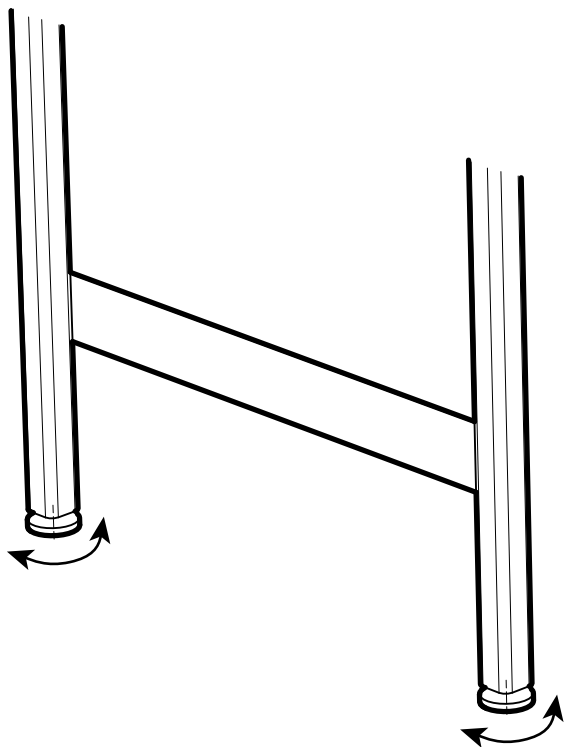
- Clippez les pieds sur la cuve.



- Positionnez le chauffe-eau sur le berceau.



- Une fois positionné sur son berceau, vissez les patins pour les mettre en contact avec le sol.



WaterSlim

WATERSLIM FRANCE

17 rue Dumont d'Urville - 75116 Paris

ASSISTANCE WATERSLIM

01 73 79 58 02